

Devenir maître d'apprentissage

Cours Pratique de 2 jours - 14h

Réf : MRA - Prix 2024 : 1 490CHF HT

Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation, la réglementation demande qu'un tuteur accompagne l'apprenti dans son parcours de formation. La formation MRA permettra au maître d'apprentissage d'acquérir les méthodes et les outils indispensables pour déployer un plan d'accompagnement précis. Ils faciliteront également le suivi de l'alternant jusqu'à son autonomie dans ses missions tout en sécurisant l'obtention de son diplôme. Vous développerez une posture qui favorise la relation et prend en compte la diversité des personnalités à former.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Accueillir l'alternant à son arrivée dans l'entreprise

Faciliter l'intégration de l'alternant durant la période d'essai

Organiser le parcours au sein de l'entreprise

Accompagner l'alternant dans son parcours d'apprentissage

S'appuyer sur des situations de travail pour développer l'apprentissage

Évaluer les acquis des apprentissages en situation de travail

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active : travaux en sous-groupes, échange de pratiques, élaboration des premiers outils de tutorat, mises en situation de communication, études de cas.

TRAVAUX PRATIQUES

Alternance d'apports théoriques, méthodologiques et exercices pratiques. Les participants créent leur boîte à outils de maître d'apprentissage.

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 11/2023

1) Définir les rôles et les responsabilités du maître d'apprentissage

- Maîtriser le contexte de l'apprentissage.
- Relier la mission de tutorat aux enjeux stratégiques de l'entreprise.
- Identifier les rôles du maître d'apprentissage : professionnaliser, accompagner et rendre autonome.
- Tenir compte de l'ensemble des acteurs impliqués dans la démarche.

Travaux pratiques : Travail sur les représentations de la formation interne et de l'apprentissage en entreprise. Échanges de pratiques et retours d'expérience.

2) Préparer le parcours d'apprentissage

- Rédiger la description du métier et du poste de travail.
- Identifier les compétences clés à transmettre à partir des spécificités du poste.
- Définir le parcours d'apprentissage en lien avec le centre de formation.
- Informer les futurs interlocuteurs de l'intégration de l'apprenti/alternant.
- Repérer les éventuels relais de compétences au sein de l'équipe.
- Prévoir et aménager l'environnement de travail.
- Planifier le temps nécessaire au tutorat.

Travaux pratiques : Analyse de son métier ou de son poste, rédaction de son parcours de formation individuel en lien avec sa situation professionnelle.

PARTICIPANTS

Toute personne chargée de l'accueil et de la formation d'apprentis en situation de travail. Personne exerçant un accompagnement pédagogique de stagiaires dans le cadre de sa fonction de tuteur.

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

3) Démarrer efficacement le tutorat : intégrer l'apprenti/alternant

- Poser le cadre du tutorat et l'expliquer : objectifs, déroulement, règles internes, attentes de la structure.
- Se présenter et présenter l'apprenti/alternant en suscitant un intérêt réciproque.
- Identifier les besoins : attentes, degré d'autonomie, compétences, formations, capacité à s'investir.
- Questionner et reformuler les attentes.
- S'adapter aux profils de personnalité et aux nouvelles générations.
- Mettre en place le suivi et l'évaluation du parcours de l'apprenti/alternant.

Travaux pratiques : Atelier en sous-groupes sur les différentes étapes et outils de l'accueil de l'apprenti/alternant à la mise en situation et jeux de rôle.

4) Garder une communication ouverte et établir une relation de confiance

- Prendre acte de chaque étape dans la progression.
- Donner le droit à l'erreur.
- Utiliser les leviers de motivation.
- Donner des feedbacks de valorisation et d'amélioration.
- Valoriser les acquis et encourager la progression.
- Recadrer en cas de dérive avec la méthode DEPAR.

Travaux pratiques : Jeux de rôle à partir de situations réelles ou vécues + débriefing en groupe avec accord du stagiaire : mise en situation filmée.

5) Transmettre ses compétences

- Intégrer les spécificités de la transmission en milieu professionnel.
- Ajuster les méthodes et situations d'apprentissage au besoin de progression.
- Apprendre des situations de travail en tant qu'acteur.
- Apprendre des situations de travail en tant qu'observateur.
- Faire respecter les règles de santé, d'hygiène, de sécurité et d'environnement.

Travaux pratiques : Création d'une situation d'apprentissage, rédaction de la consigne et mise en situation de transmission.

6) Évaluer la progression de l'apprenti/alternant

- Prévoir des situations d'évaluation adaptées.
- Aider l'apprenti/alternant à s'autoévaluer et à prendre du recul sur son travail.
- Mener des entretiens d'évaluation.
- Utiliser les outils de l'évaluation : fiche de poste, référentiel de compétences, grille de synthèse, etc.

Travaux pratiques : Élaboration d'une grille d'évaluation avec des critères observables. Simulation d'un entretien de suivi individuel.

LES DATES

CLASSE À DISTANCE
2024 : 06 mai, 15 juil., 31 oct.